

# COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 2019

La première Assemblée Générale en date du 25 Novembre dernier n'ayant pas atteint le quorum, la deuxième Assemblée Générale convoquée aujourd'hui a pu délibérer valablement.

L'Assemblée Générale se prononce sur l'exercice qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019. Les différents rapports ont été mis à disposition des adhérents, et sont présentés et commentés devant l'Assemblée Générale par les membres du bureau.

19 personnes étaient présentes dont les 3 permanentes, et 1 représentante de la mairie.

52 bulletins de vote ont été remis

- dont 30 pouvoirs qui représentent 30 voix
- dont 16 personnes étaient présentes qui représentent les 52 voix.

#### RAPPORT MORAL

Après lecture de la Présidente, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

#### RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ce rapport reprend les effectifs des adhérents globalement et dans chaque activité. Il propose une répartition géographique et par tranche d'âge, que la présidente a bien expliqué.

#### RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice ont été contrôlés par Monsieur Dominique Cador, vérificateur des comptes, le 15 octobre 2019.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité, que Jean-Sébastien Zampa a bien détaillé et expliqué en séance.

### TARIF ADHÉSION 2020/2021

Le tarif de l'adhésion a été voté en CA du 14/11/19 à 17€ (inchangé puisque déjà augmenté il y a deux ans) Après un vote lors de l'AG, et à l'unanimité il restera donc à 17€ par personne pour la saison 2020/2021.

**A.S.L.**C. Maison du Jeu de Paume - Neauphle le Château - 01.34.89.02.82 – aslc.neauphle@free.fr - www.aslc.neauphle.fr

## ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration est constitué de 15 membres au maximum, élus pour des mandats de 3 ans et renouvelables par tiers.

6 postes étaient à pourvoir : 5 mandats de 3 ans

1 mandat de 1 an

Lors du vote, sur les 52 bulletins remis voici le résultat des élections :

Ghislaine BROUSSARD	élue pour 3 ans	avec 52 voix
Mohammed BENBLIDIA	élu pour 3 ans	avec 52 voix
Valérie FRISSE	élue pour 3 ans	avec 52 voix
Véronique LEROI	élue pour 3 ans	avec 52 voix
Gilles TREMELOT	élu pour 3 ans	avec 52 voix

Pascale LIMOSIN élue pour 1 an avec 52 voix

Catherine Niveau sortante ne s'est pas représentée.

Nomination d'un vérificateur des comptes pour la saison 2019/2020 : Dominique Cador.

L'Assemblée Générale fut clôturée par un pot amical.

#### **Prochain Conseil d'Administration:**

Jeudi 12 décembre 2019 à 20h30 - Election du bureau

**A.S.L.C**. Maison du Jeu de Paume - Neauphle le Château - 01.34.89.02.82 – aslc.neauphle@free.fr - www.aslc.neauphle.fr